



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
25 septembre 2024  
Français  
Original : anglais

---

### **Pouvoirs du représentant suppléant du Japon au Conseil de sécurité**

#### **Rapport du Secrétaire général**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 25 septembre 2024 indiquant que M. Ando Toshihide, Vice-Ministre (Ambassadeur) et Directeur général du Bureau des affaires du Moyen-Orient et de l'Afrique au Ministère japonais des affaires étrangères, représentera son pays à la 9733<sup>e</sup> séance du Conseil de sécurité, qui se tiendra le 25 septembre 2024.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

---

